**Droit d’auteur / droit à l’image**

Aide-toi de tes recherches sur internet.   
Pour t’aider à répondre à ces questions voici un lien officiel :

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19920251/index.html> (état au 1 avril 2020)

1. Les différentes informations que tu peux trouver sur Internet (les livres, les films, les images ou les musiques) sont-elles en libre-service ?
2. Dans quelles conditions, lors d’un camp, un enseignant a le droit de monter un film à des élèves ?
3. As-tu le droit de donner à un copain d’école, des fichiers musicaux mp3 ou de lui graver un CD de ton chanteur préféré ?
4. Peux-tu regarder avec des copains à la maison un film que tu as loué ?
5. Quand le droit d’auteur fait-il son entré dans les lois suisses ? Cette loi, est-elle encore en vigueur ?
6. Quels types d’œuvres sont protégées par la loi suisse ? Donner des exemples et des contes exemples.
7. Combien de temps dure le droit d’auteur ?
8. As-tu de droit de publier la photo de quelqu’un que tu connais sur ton blog ?
9. Dans quelles conditions, as-tu le droit d’utiliser les « travaux » de quelqu’un d’autre dans un exposé ?
10. La télévision a-elle le droit de te filmer dans la rue et de diffuser les images ?